

Evaluation des offres :

Barème de notation

Critères	Désignation	Note
Délai d'exécution	<p>Le délai d'exécution le plus court aura la note maximale de 50 points, les autres en application de la formule de calcul du délai, suivante :</p> $\text{Note considérée} = \frac{\text{Délai le plus court (en jours)} \times 50}{\text{Délai de l'offre considérée (en jours)}}$	50 points
Durée de garantie	<p>La Durée de garantie la plus grande, aura la note maximale de 20 points, les autres durées se verront attribuer une note selon la formule de calcul suivante :</p> $\text{Note considérée} = \frac{\text{Durée de garantie de l'offre considérée} \times 20}{\text{Durée de garantie la plus grande}}$	20 points
Montant	<p>Après vérification et correction des erreurs, la notation des offres financières (N) sera effectuée comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none">- L'offre la moins distante (OM) se verra attribuer 30 points (Note maximale)- Les autres offres se verront attribuer une note inversement proportionnelle et égale à : $\text{Note considérée} = \frac{\text{OM} \times 30}{\text{OC}}$ <p>Où :</p> <ol style="list-style-type: none">1. N = Note financière ;2. OM = Montant de l'offre la moins distante ;3. OC = Montant de l'offre considérée	30 points

NB : Les soumissionnaires doivent se conformer techniquement aux exigences de la présente consultation.